

Consultations et informations pour les réfugiés

“L’Assistance aux Réfugiés” (Flüchtlingshilfe) de l’organisation Caritas pour l’arrondissement de Mettmann conseille les demandeurs d’asile, les réfugiés de guerre et de guerre civile, les personnes dites “tolérées” ainsi que les immigrants sans permis de séjour légal.

Les services offerts comprennent régulièrement des heures de consultation et d’assistance conseil dans les logements municipaux par les conseillers de réfugiés. Le personnel de l’Assistance aux Réfugiés coopère étroitement avec les fonctions et autorités publiques des villes de l’arrondissement de Mettmann et est assisté dans plusieurs secteurs par des aides bénévoles.

Les objectifs de l’Assistance aux Réfugiés sont le développement de perspectives pour le séjour et la future vie des clients ainsi que leur soutien pour une meilleure intégration dans la société allemande.

Les consultations sociales pour les réfugiés consistent de:

- **L’aide à la procédure de demande d’asile, au droit de séjour, au retour au pays (rapatriement volontaire) et à l’émigration dans un troisième pays ainsi que l’assistance en matière de lois concernant les réfugiés.**
- **L’aide au planning de l’existence des clients avec assistance conseil individuelle, familiale et en groupe.**
- **Servir d’intermédiaire pour les autorités publiques, les institutions, et les bureaux de services spécialisés.**
- **La coopération avec les communes, les associations, les églises, et les institutions**
- **l’encouragement des contacts avec le voisinage**
- **et du travail anti-discriminatoire.**